

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 FÉVRIER 2022

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE LUNDI 21 FÉVRIER 2022 À 18h30

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

MARIE-CLAIRE TÉTREULT	siège 1	VICKY BOMBARDIER	siège 2
DANIEL LACROIX	siège 3	DANY BOYER	siège 4
		JULIEN BUSSIÈRES	siège 6

ABSENTS :

DANY ST-AMANT siège 5

Étaient également présents : Karine Boucher, directrice générale
Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 642 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE L'USINE DE FILTRATION DU LAC BOWKER ET UN EMPRUNT DE 597 553 \$
3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

059-22-02-21 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté, tel que proposé.

060-22-02-21 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 642 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE L'USINE DE FILTRATION DU LAC BOWKER ET UN EMPRUNT DE 597 553 \$

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt du projet de règlement ont été faits lors de la séance ordinaire du 07 février 2022;

ATTENDU QUE le montant de l'emprunt a changé, passant de 592 544 à 597 553 \$;

ATTENDU QUE le présent règlement est assujéti à la procédure des personnes habiles à voter;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

D'adopter le règlement numéro 642 « **DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE L'USINE DE FILTRATION DU LAC BOWKER ET UN EMPRUNT DE 597 553 \$** ».

Le Conseil informe les citoyens que le montant de l'emprunt a changé entre l'avis de motion et l'adoption du règlement, passant de 592 544 \$ à 597 553 \$,

Ce règlement prévoit un emprunt de 597 553 \$ sur 25 ans et s'applique à l'ensemble du territoire de la Ville de Valcourt.

Les travaux visés concernent l'agrandissement de l'usine de filtration existante et la réfection des lieux.

ADOPTÉE

061-22-02-21 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 18h42.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

Me Lydia Laquerre, Greffière